



**Les Fédérations FNEC FP, FNAS, SPS et FAGE** ont obtenu une audience auprès de la Ministre déléguée auprès de la ministre du Travail, de la Santé, de la Solidarité et des Familles, chargée de l'Autonomie et du Handicap, Madame Charlotte Parmentier-Lecocq, le mercredi 2 juillet 2025.

**Cette demande d'audience a pour objectif d'aborder le sujet crucial de la scolarisation des élèves en situation de handicap dans les écoles et le manque de places dans les établissements spécialisés.**

C'est l'occasion de faire valoir nos analyses et nos revendications et de porter au plus haut niveau les difficultés rencontrées au quotidien par les professionnels mais aussi par les familles, les parents d'élèves et les enfants, qui subissent directement les conséquences des décisions gouvernementales.

Nous vous rappelons que nos fédérations ont initié une pétition en défense de l'enseignement spécialisé, pour une scolarisation adaptée aux besoins de chaque élève. Elle a recueilli plus de 10 000 signatures.

La délégation sera composée de représentants de chaque fédération, ainsi que de professionnels de l'enseignement et du médico-social.

Nous ne manquerons pas de vous informer des suites de cette audience.

Paris, le 30 juin 2025.

Clément Pouillet, secrétaire général de la FNEC FP-FO

Pascal Corbex, secrétaire général de la FNAS-FO

Didier Birig, secrétaire général de la FSPS-FO

Emmanuel Baudin, secrétaire général de la FAGE-FO